



**HAL**  
open science

## **PREDICATS STATIFS ET TEMPORALITE : L'EXEMPLE DES PREDICATS D'AGE**

Angelina Aleksandrova

► **To cite this version:**

Angelina Aleksandrova. PREDICATS STATIFS ET TEMPORALITE : L'EXEMPLE DES PREDICATS D'AGE. Congreso Internacional de la Asociación de Jóvenes Lingüistas (XXV Encuentro), Mar 2010, Valladolid, Spain. hal-01074261

**HAL Id: hal-01074261**

**<https://hal.science/hal-01074261>**

Submitted on 14 Oct 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## PREDICATS STATIFS ET TEMPORALITE : L'EXEMPLE DES PREDICATS D'AGE

ALEKSANDROVA ANGELINA  
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

*This paper discusses the relationship between state predicates and temporality. Building on a set of words, little studied in French (bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard), we will reinvest the temporal typology of predicates (Martin, 2008). The aim will be not only to bring some additional elements, but also to show that the temporal criterion is insufficient to describe the complexity of these predicates. In particular, their ability to play a circumstantial role requires a new classification and implies to take into account the relationship between the property denoted by the predicate and its instantiation time.*

*Este artículo trata de la relación entre predicaciones de estado y la temporalidad. Nos basaremos en un conjunto de palabras muy poco estudiadas en francés (bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard) para repasar la tipología temporal de las predicaciones (Martin, 2008). El objetivo será no sólo aportar algunos elementos complementarios sino, sobre todo, dar cuenta de que el criterio temporal no basta para describir la complejidad de estas predicaciones. Su capacidad para asumir, por ejemplo, un papel circunstancial nos permitirá modificar dicha tipología e incluir la relación entre la propiedad denotada por la predicación y su duración de instanciación.*

### 1. Introduction

L'étude qui nous intéresse ici est l'élaboration d'une typologie temporelle<sup>1</sup> des prédicats statifs par Martin (2006, 2008). L'originalité de son travail consiste avant tout à classer les prédicats d'état en fonction de la durée pendant laquelle ils peuvent être instanciés. Par exemple, un prédicat comme *albinos* est valable pour la totalité de la vie d'un individu tandis qu'un prédicat comme *heureux* peut se réaliser de manière épisodique (*Ce jour-là, il était heureux*) ou bien de manière stable (*Max est un homme heureux*). Dans le cadre de cette étude, nous allons revenir sur ce que Martin appelle *prédicats d'intervalle significatifs*. En nous appuyant sur l'étude d'un groupe de substantifs dont l'analyse linguistique a été négligée jusqu'à présent, nous verrons que la classification des prédicats en fonction de la durée d'instanciation ne peut pas rendre compte seule de leur diversité et complexité. Il s'agit plus précisément de mots comme *bébé, enfant, adolescent, adulte* et *vieillard* qui renvoient aux différentes phases de la vie humaine. Nous comparerons leur comportement avec celui d'autres prédicats significatifs en construction appositive non déterminée, tournure signalée à plusieurs reprises (mais de manière non systématique), comme véhiculant une interprétation circonstancielle. L'objectif d'une telle analyse est double. D'une part, il s'agit d'apporter des éléments supplémentaires à la typologie existante. D'autre part, tout en nous inscrivant dans l'optique de complémentarité par rapport au travail source, nous espérons contribuer à la réflexion globale sur les relations entre temporalité et domaine nominal. Les remarques avancées sont fondées sur l'analyse des noms d'âge de deux corpus essentiellement. Le premier constitue la totalité des occurrences de la base de données Wortschatz (Université de Leipzig). Le corpus littéraire est constitué des textes (romans, essais, mémoires) de la base Frantext depuis 1970. Nous avons aussi consulté, même si c'est de

---

<sup>1</sup> En réalité, il s'agit d'une typologie temporelle et aspectuelle des prédicats, mais dans ce cadre nous n'allons nous intéresser qu'au volet temporel.

manière non systématique, le moteur de recherche WebCorp qui regroupe des exemples d'internet.

Ce travail se déroulera en trois temps. Nous commencerons par présenter et discuter brièvement la typologie de Martin (section 2) afin d'isoler au sein de celle-ci les prédicats d'âge (section 3). Dans un dernier temps, nous ferons quelques observations sur le fonctionnement circonstanciel des prédicats stables (section 4).

## 2. Typologie temporelle et aspectuelle des prédicats statifs

La typologie de Martin est fondée principalement sur deux critères : la durée de l'intervalle pendant lequel un prédicat d'état peut avoir lieu et la dépendance de l'état dénoté par rapport à un autre événement. En fonction de la durée de l'intervalle, l'auteur distingue quatre intervalles pertinents<sup>2</sup> : intervalle XL qui correspond à la totalité de la vie d'un individu (*Marie était belle<sub>XL</sub>*) ; intervalle L, qui correspond à une période significative de la vie d'un individu (*Petite, Marie était belle<sub>L</sub>*) ; l'intervalle M correspond à une période non significative de la vie d'un individu (*La semaine dernière, Marie était belle<sub>M</sub>*) ; enfin, l'intervalle S est un intervalle épisodique qui a lieu lors d'un événement précis (*Marie gagnait les 100mètres. Elle était belle<sub>S</sub>*).

Nous limiterons notre propos<sup>3</sup> aux les prédicats instanciés pendant des intervalles dits de *durée significative*. Nous avons affaire à deux cas de figures : on distingue « ... les prédicats<sub>(XL)</sub>, qui expriment des états permanents mais pas nécessairement irréversibles, des prédicats d'état<sub>XL</sub>, qui expriment des états permanents irréversibles » (Martin, 2008 : 95). Avant de discuter le fondement de cette répartition, nous allons donner un bref aperçu des propriétés linguistiques avancées par l'auteur.

### 2.1. Les faits<sup>4</sup>

Un point commun réunit les prédicats L et XL. Dans une construction à l'imparfait, ils produisent des *lifetime effects*, c'est-à-dire qu'on peut inférer que l'individu auquel ils s'appliquent n'existe plus à  $T_0$  ( $T_0$  = temps de l'énonciation) :

- (1) *Marie était albinos<sub>XL</sub> → Marie est morte à  $T_0$*
- (2) *Marie était carrieriste<sub>L</sub> → Marie est morte à  $T_0$*
- (3) *Marie était assise<sub>S</sub> ↗ Marie est morte à  $T_0$*

Plusieurs données, en revanche, différencient les deux types. Les prédicats<sub>XL</sub>, contrairement aux prédicats<sub>(XL)</sub> ont un caractère permanent<sup>5</sup> et irréversible. Cela se traduit par une anomalie dans les subordonnées en *quand* (4) et la difficulté de servir comme des prédicats dépicatifs seconds 0. La raison principale en est leur instanciation maximale par rapport à la durée de vie de l'individu.

- (4) *\*Je l'ai connu, quand il était albinos<sub>XL</sub> vs Je l'ai connu, quand il était arriviste<sub>L</sub>*  
*\*Je le croyais albinos<sub>XL</sub> vs Je le croyais arriviste<sub>L</sub>*

Toujours pour la même raison, ils ne sont pas modifiables par des adverbes comme *encore* (*\*Max est encore albinos/africain/homme*) ou *toujours* (*\*Max est toujours homme*), ce qui est envisageable pour les prédicats<sub>L</sub>, définis par Martin comme *caractérisants*. En effet, ils dénotent

---

<sup>2</sup> Nous empruntons à Martin la manière, assez commode, de distinguer la « taille » des intervalles temporels à l'instar des tailles de prêt à porter.

<sup>3</sup> Pour plus de détails, voir Martin (2008), notamment chapitre 3.

<sup>4</sup> Par commodité nous employons de façon équivalente « prédicat d'état<sub>XL</sub> », « état<sub>XL</sub> » et « prédicat<sub>XL</sub> ».

<sup>5</sup> Martin utilise le qualificatif de « permanent ». Nous lui préférons celui de « stable ».

une propriété qui *caractérise* « la nature de x s'il est difficile de se représenter x comme étant exactement la même personne, le même ((Self)) [sic], sans cette propriété » (2006 : 88). Pour tester leur valeur caractérisante, Martin recourt aux paraphrases par *c'est un(e) homme/femme+adj.* ou *c'est quelqu'un de + adj.* Elle observe aussi que ce type de prédicats passe beaucoup mieux avec ce qu'elle appelle des *compléments d'époque* (6), plutôt qu'avec des *compléments de période* (5)<sup>6</sup>.

(5) ? *L'année passée/ ?ces derniers mois c'était une femme autoritaire.*

(6) *Petite, c'était quelqu'un d'autoritaire.*

Martin explique l'incompatibilité des prédicats<sub>L</sub> avec les compléments de période parce qu'il est non pertinent de point de vue informationnel de dire pour une personne, qui est de manière générale quelqu'un d'*autoritaire*, qu'elle l'est aussi pendant un laps de temps déterminé. En revanche, il est plus évident de dire que la personne en question a été aussi autoritaire pendant un intervalle important de sa vie – son enfance en l'occurrence.

## 2.2. Problèmes & Discussions

Le propos de Martin pose quelques problèmes<sup>7</sup>, principalement d'ordre opérationnel : les tests linguistiques ne permettent pas vraiment de soutenir la frontière (X)L/XL. D'abord, le test commun (*lifetime effects*) n'est pas toujours fiable. Comme le signale Musan (1997), les inférences sur l'existence d'une entité se trouvent annulées dans un contexte de relations socioprofessionnelles. Par exemple, on peut très bien envisager les énoncés suivants sans pour autant déduire que Marie est morte au moment de l'énonciation :

(7) *Marie était (une collègue) albinos*

(8) *Marie, une ancienne collègue de bureau, était albinos.*

Il semblerait que les prédicats<sub>L</sub> ont une préférence pour les compléments d'époque (renvoyant à un moment significatif de la vie d'un individu) plutôt que pour les compléments dits de période (*année, mois + adj. déictique/anaphorique*). Cette analyse pose plusieurs problèmes : d'abord les critères sur lesquels est fondée l'opposition *d'époque/de période* restent opaques. Ensuite, de façon plus générale, le test de compatibilité entre type de prédicat et type de complément circonstanciel trouve assez rapidement ses limites. D'une part, les exemples (9) et (10) témoignent des difficultés sémantiques pour certains prédicats<sub>L</sub> d'accepter un complément d'époque (*petit, marié*). Si, dans (9), pour des raisons évidentes, il est impossible d'assigner un N de profession à un individu pendant son enfance, (10) pose problème parce qu'on instaure en quelque sorte une relation causale, et non plus circonstancielle, entre l'apposition et l'attribut qui, en l'occurrence sont incompatibles sémantiquement :

(9) *Petit, il était \*architecte/beau/? sévère/ \*carriériste*

(10) *Marié, il était ? architecte/beau/ ?sévère/\*carriériste*

Sur le plan sémantique, on peut suivre le raisonnement suivant, qui semble être celui de Martin. Du fait qu'un prédicat<sub>L</sub> dénote une propriété stable et significative de l'individu (donc nécessairement pendant une longue période), on ne peut pas lui imposer une restriction de type *le mois dernier/suivant, l'année dernière/suivante*. En d'autres termes, si l'on considère qu'un individu est généreux, que la générosité fait partie des choses qui le définissent, il est redondant

---

<sup>6</sup> Signalons que la distinction entre *complément d'époque* et *complément de période* n'est pas très claire. L'auteur définit les *compléments d'époque* comme renvoyant à un moment significatif dans la vie de l'individu et ... c'est tout.

<sup>7</sup> Faute de place nous ne discutons que ceux qui sont importants pour cette étude.

de dire qu'il l'a été pour une période relativement brève de son existence. Bien que correcte, cette analyse ne nous apprend rien sur l'opposition complément d'époque/complément de période. Considérons l'exemple ci-dessous :

(11) *Petit/Les quinze dernières années, Max était autoritaire.*

La question est donc de savoir si le complément de période *les quinze dernières années* constitue un intervalle important de la vie de Max. Il semble que la réponse (affirmative ou non) est conditionnée par des normes sous-jacentes de durée (à savoir combien de temps a vécu Max, ou bien son âge à Té). La distinction (si elle a lieu d'être) entre *complément d'époque* et *complément de période* gagnera certainement en clarté si l'on arrive à déterminer le qualificatif de « significatif ». Faut-il raisonner en termes quantitatifs (comment calculer un seuil de la « signifiance » pour un complément de temps) ou qualitatifs, ou les deux ?

Malgré ces objections, nous reconnaissons qu'il faut isoler, au sein des prédicats stables, ceux qui le sont pendant un intervalle<sub>XL</sub> vs un intervalle<sub>L</sub>. Dans ce qui suit, nous proposons de revenir sur la distinction et, plus particulièrement, sur la notion de prédicat caractérisant, et proposer quelques éléments de réflexion supplémentaires. Pour ce faire, et pour plus de commodité, nous préférons garder les appellations L/XL pour indiquer les intervalles des prédicats. Nos remarques seront appuyées sur l'analyse des substantifs renvoyant aux différentes phases biologiques de l'existence humaine – les prédicats que nous appelons « d'âge ».

### 3. Les prédicats d'âge

Si l'on admet la distinction entre des prédicats<sub>L</sub> et des prédicats<sub>XL</sub>, le caractère significatif ou caractérisant des intervalles reste à définir. Qu'est-ce qui fait qu'un intervalle de temps doit être considéré comme caractéristique ? L'analyse des prédicats d'âge, qui se situent à la frontière entre les prédicats XL et L, permettra d'y voir un peu plus clair.

#### 3.1. Prédicats d'âge et prédicats d'intervalle XL

Les substantifs comme *bébé, enfant, adolescent*, etc. peuvent être considérés comme des prédicats d'état. Ils se caractérisent par le fait de ne pas admettre le progressif (*\*être en train d'être enfant*), de ne pas recevoir de bornes temporelles (*\*être enfant pendant X temps*) et de ne pas être ponctuels (*\*à 10h, il est enfant*). Les prédicats d'âge renvoient à des phases biologiques<sup>8</sup> de l'existence humaine, et en ce sens, ils ont un caractère préprogrammé, prédéfini. Amourette (2006 : 45) en parle comme des « périodes temporelles constitutives de l'existence ». Etant donné qu'ils dénotent des phases du développement, les prédicats d'âge impliquent l'existence de limites. En fait, la notion même de « phase » suppose un état borné. Or, paradoxalement, sur ce point, les prédicats d'âge partagent avec les prédicats XL la faculté de ne pas pouvoir admettre des bornes spatio-temporelles :

(12) *\*Max était albinos en France /pendant X temps*

(13) *\*Max était enfant en Espagne /pendant X temps*

D'autre part, il faut noter que les prédicats<sub>XL</sub> ainsi que les prédicats d'âge, sont indépendants de la volonté du sujet auquel ils se rapportent. L'agrammaticalité des constructions agentives le démontrent :

(14) *\*J'ai choisi /tout fait pour être albinos/africain/enfant/adulte.*

(15) *\*Max est volontairement devenu albinos/africain/enfant/adulte.*

---

<sup>8</sup> Les prédicats d'âge fonctionnent de façon différente quand ils renvoient à des groupes socioculturels. Ici, cette signification ne sera pas prise en compte.

Les différentes étapes désignées par les prédicats d'âge ne peuvent pas faire l'objet d'une intervention extérieure, de même que les prédicats instanciés pendant toute la vie :

(16) \*Léa a été contrainte de/a été forcée de devenir albinos/africain/enfant/adulte.

(17) \*Je lui ai ordonné d'être/de devenir albinos/africain/enfant/adulte.

A notre avis, les propriétés ci-dessus (impossibilité d'ancrage spatio-temporel et l'indépendance processuelle) sont définitoires pour les prédicats « biologiques ». En effet, les prédicats d'âge et les prédicats<sub>XL</sub> renvoient à des données immuables qui font référence au patrimoine génétique des espèces naturelles. On peut donc prévoir un certain nombre de prédicats [+humain] qui seront de bons prétendants pour une prédication<sub>XL</sub> : les noms de race (*noir, blanc*), les noms d'identité sexuelle (*mâle, femelle*), les noms d'origine<sup>9</sup> ou d'ethnie (*africain, eskimo, asiatique*). Cette observation est d'autant plus importante qu'elle constitue un critère de séparation avec les prédicats<sub>L</sub>. Il y a, en effet, un certain nombre de propriétés ou des états qui sont inhérents à l'individu et qui ne dépendent d'aucune manière d'une action ou d'un agent extérieur, et dont le changement est, par conséquent, difficile. Une autre preuve à l'appui est l'impossibilité, en remontant jusqu'aux hyperonymes, de dire :

(18) \*Max a changé d'âge, aujourd'hui il est adulte

(19) \*Max a changé de race, aujourd'hui il est blanc/noir

Contrairement à ce qui définit l'homme de façon externe *via* les prédicats<sub>L</sub> :

(20) Max a changé de métier, aujourd'hui il est architecte.

### 3.2. Prédicats d'âge et prédicats d'intervalle L

En effet, contrairement à ce que l'on vient de voir, les prédicats<sub>L</sub> admettent sans problème les constructions agentives et acceptent les verbes volitifs :

(21) Max a choisi d'être communiste/architecte/altruiste/carriériste/parisien<sup>10</sup>.

On peut donc retenir le critère d'intentionnalité comme un critère supplémentaire pour établir la frontière entre les prédicats<sub>L</sub> et les prédicats<sub>XL</sub>.

Du fait que les prédicats d'âge dénotent des phases de l'existence d'un sujet, ils partagent avec les prédicats<sub>L</sub> la particularité d'être réversibles, c'est-à-dire que l'individu peut sortir de cet état. De ce fait, il est possible de les insérer dans des subordonnées en *quand* :

(22) Je l'ai connu quand il était carriériste/architecte/enfant.

Dans la mesure où ces prédicats peuvent référer à des périodes passés dans la vie d'un individu (conséquence directe de leur caractère réversible), ils doivent accepter des modificateurs modaux de type *ex-*. Or, les prédicats d'âge n'admettent pas une telle modification en raison notamment de leur caractère évolutif inhérent :

(23) *ex* carriériste/ *ex* architecte vs \**ex* enfant/\**ex* adolescent

<sup>9</sup> C'est-à-dire des noms qui renvoient au lieu de naissance de la personne (forcement unique) et qui sont à distinguer des noms de nationalité.

<sup>10</sup> Chacun des ces prédicats mérite une analyse particulière pour pouvoir affiner la classe des prédicats caractérisants.

D'une part, les prédicats d'âge forment un ensemble lexical structuré, régi par une relation d'ordre sous-jacente (avant d'être *adulte*, un individu a été obligatoirement un *bébé*, puis *enfant*, puis *adolescent*) ; d'autre part, ils renvoient à des phases de développement obligatoires. Ces deux faits font qu'un énoncé comme *\*ex enfant* est ressenti comme redondant. Quelles conclusions tirer des observations faites jusque ici ? Les prédicats d'âge semblent être à l'intersection de deux types de prédicats au sein d'une typologie basée sur la durée des intervalles auxquelles ils renvoient. Des prédicats<sub>XL</sub>, que nous avons appelé « biologiques », ils héritent la particularité d'être fort indépendants de toute volonté extérieure. En revanche, avec les prédicats<sub>L</sub> ils partagent un caractère stable mais susceptible au changement<sup>11</sup>. Il est intéressant de remarquer que la classification temporelle des prédicats peut être mise en relation avec le lien entre la propriété dénotée par le prédicat et le sujet lui-même. Autrement dit, il est nécessaire de voir dans quelle mesure la propriété dénotée par le prédicat sera déterminante pour la durée de son instanciation. Nous allons voir à présent que certains prédicats peuvent avoir un rôle circonstanciel, c'est-à-dire qu'ils renvoient à l'intervalle temporel pendant lequel ils ont été instanciés. La possibilité d'une interprétation temporelle dépendra en grande partie de la façon dont la propriété dénotée par le prédicat qualifie l'individu.

#### 4. Le rôle circonstanciel des prédicats stables

Nous allons nous intéresser plus précisément aux appositions frontales non déterminées. Un fait particulier a été remarqué à plusieurs reprises : certains prédicats dans cette position ont la valeur d'un circonstant temporel. Ainsi, par exemple, Anscombe (1990 : 285) remarque que « le français possède une construction curieuse, apparemment limitée à certains substantifs (...). Placés en position frontale, et sans déterminant, ces substantifs dénotent automatiquement une période temporelle »<sup>12</sup>.

##### 4.1. Valeur qualificative vs valeur temporelle

Ce rôle circonstanciel peut être rempli par les N de profession (24) ainsi que par les N d'âge (25). Notons que le contexte contrastif facilite une telle lecture pour les N de profession (*Architecte, il travaillait beaucoup, mais depuis sa retraite il ne fait plus rien*).

- (24) *Architecte, il travaillait beaucoup*
- (25) *Enfant, il n'aimait pas les épinards*
- (26) *Albinos, il était à l'écart*

L'énoncé (24) comporte un prédicat<sub>L</sub>, (25) – un prédicat d'âge et (26) un prédicat<sub>XL</sub>. Aucun des trois exemples, avec le N de fonction, n'admet de déterminant :

- (27) *\*Un/L'albinos, il était toujours à l'écart.*
- (28) *\*Un/l'architecte, il travaillait beaucoup.*
- (29) *\*Un/L'enfant, il n'aimait pas les épinards.*

Etant donné qu'*albinos* est un prédicat XL, seul (24) et (25) peuvent faire partie d'une subordonnée en *quand* :

- (30) *\*Quand il était albinos, il était toujours à l'écart.*
- (31) *Quand il était architecte, il travaillait beaucoup.*

<sup>11</sup> Une spécificité des prédicats d'âge est leur caractère évolutif inhérent : quoi qu'il arrive on sait que n'importe quel individu commence par être *bébé*, puis *enfant*, puis *adolescent*, etc. Ce n'est évidemment pas le cas avec les noms de professions, de fonctions ou autres.

<sup>12</sup> L'exemple d'Anscombe est celui d'*enfant*.

(32) *Quand il était enfant, il n'aimait pas les épinards.*

En revanche, contrairement à (24), (25) n'équivaut ni à une principale (33), ni à une relative restrictive<sup>13</sup> (34), tandis qu'on peut très bien concevoir *Il était architecte, il travaillait beaucoup* et *Lui, qui était architecte, il travaillait beaucoup* :

(33) *⇒ Il était enfant, il aimait les épinards.*

(34) *⇒ Lui qui était enfant, il n'aimait pas les épinards.*

On voit que parmi les prédicats signifiants seuls ceux qui ne renvoient pas à la totalité de la vie d'un individu peuvent jouer le rôle d'ancrage (*architecte<sub>L</sub>* et *enfant* en occurrence). La durée totale d'instanciation des prédicats<sub>XL</sub> fait qu'ils ne peuvent pas renvoyer à un intervalle borné (les bornes des prédicats coïncident avec les « bornes » du sujet, c'est-à-dire sa naissance et sa mort). Par conséquent, en position d'apposition non déterminée, ils ne peuvent avoir qu'une valeur qualificative, qui apporte un supplément d'information sur le sujet. Cela est tout à fait prévisible étant donné que les prédicats<sub>XL</sub> ont un rôle individualisant par rapport au rôle caractérisant des prédicats<sub>L</sub>.

Nous avons vu plus haut que les prédicats d'âge partagent certaines caractéristiques avec les prédicats<sub>XL</sub>, notamment le fait de renvoyer à des propriétés inhérentes à l'individu. En effet, ce lien privilégié entre les prédicats d'âge et le sujet permet de les isoler des autres prédicats<sub>L</sub> dans leur valeur circonstancielle.

## 4.2. Fonction circonstancielle des prédicats

### 4.2.1. Critère de détermination

Dans ce cadre nous tenons pour acquis le fait que l'apposition fait partie des *constructions détachées* (CD)<sup>14</sup> et qu'elle a, de ce fait, une valeur de prédication seconde. En effet, l'élément détaché peut être analysé comme un prédicat dont le sujet a été omis. Par exemple, dans *Contente, Marie s'est endormie* on peut rétablir une relation de type *être* entre le sujet *Marie* de la prédication principale et l'élément apposé *contente* qui joue un rôle explicatif sous forme d'une prédication supplémentaire. En bref, la construction appositive implique toujours la présence de deux constituants, un *support* (prédicat principal) et un *apport* (prédicat second)<sup>15</sup>, unis par un lien d'identité, de coréférence.

L'absence de déterminant de l'apposition frontale s'explique par le statut de prédication seconde de cette dernière. Un éventuel déterminant contribuerait à l'actualisation de l'élément détaché. Or, ce dernier est en relation d'identité avec le sujet de la prédication principale, déjà actualisé. Une deuxième actualisation viendrait donc supplanter la première et entraînerait un conflit sémantique.

Faisons tout de même une remarque. La corrélation entre le rôle d'ancrage et l'absence d'article n'est pas réservée à la position frontale. Dans l'exemple suivant, où le prédicat d'âge est postposé au sujet, l'absence d'article indéfini n'entraîne pas une interprétation circonstancielle.

(35) *Albertine, Norbert et, devant eux sur un support très artificiel comme l'est toujours le mobilier chez un photographe, sur une espèce de guéridon très haut - Charlotte, enfant de deux ans, portant un bonnet orné de dentelles et une robe de poupée. (Makine, A., Le Testament français, 1995, pp. 20-21)*

<sup>13</sup> Remarque d'Amourette (2006).

<sup>14</sup> Cf. Combettes (1998). Il faut faire la distinction avec les apposition déterminées, qui ont un fonctionnement syntaxique et référentiel différent.

<sup>15</sup> Les termes sont de Neveu (1998)

Dans cet exemple, le complément *de deux ans* impose la lecture qualitative. Peut-on pour autant conclure que pour qu'un prédicat d'âge exerce une fonction temporelle, il doit non seulement être dépourvu de déterminant mais aussi de tout modifieur (complémentiel ou épithétique) ? L'étude de notre corpus nous permet de répondre par l'affirmative – nous n'avons trouvé aucun cas de prédicat d'âge non déterminé pourvu de modifieurs exerçant le rôle d'ancrage. Signalons l'exemple suivant où, même si l'on comprend que l'interlocuteur n'est pas un *enfant de neuf ans* au moment de l'énonciation, la paraphrase en *quand* nous paraît difficile :

- (36) *Voilà ce qu'ils vous ont directement transmis : tout de suite vous avez repris la flamme de leur clarté vivante. Et ce message de rire, qui d'autre que vous, enfant de neuf ans, aurait pu l'écouter et le faire sien ? (Duperey, A., Je vous écris, 1993, pp. 231-232)*

#### 4.2.2. Critère de position

Deux facteurs favorisent donc l'interprétation circonstancielle d'une apposition : l'absence de déterminant et la position frontale. Tous les prédicats d'âge peuvent avoir cette interprétation en position frontale. En voici quelques exemples dans lesquels on peut rétablir la subordonnée temporelle :

- (37) *Enfant, là où j'allais en vacances, je lisais la pancarte « Asile ». (Dolto, Fr., La Cause des enfants, 1985 : 505-506) → Quand j'étais enfant, là où j'allais en vacances, ...*

- (38) *Pourquoi mon père ne m'a-t-il pas appris le russe, même s'il le connaissait imparfaitement ? Adolescent, il l'avait oublié, mais, durant ses années de captivité en Allemagne, avec les autres prisonniers russes, il réapprit sa langue maternelle. (Flem, L., Lettres d'amour en héritage, 2006 : 137-139) → Quand il était adolescent, il l'avait oublié, ...*

- (39) *Enfant, j'ai connu le nazisme ; adulte, j'ai connu le communisme. (Le Monde, 11-04-2002) → Quand j'étais enfant, j'ai connu le nazisme ; quand j'étais adulte, j'ai connu le communisme.*

Cependant, cette affirmation doit être pondérée. Il semble que, contrairement à autre prédicat<sub>L</sub>, la condition de position frontale n'est pas la seule dans laquelle un prédicat d'âge reçoit une valeur temporelle, comme en témoignent les exemples suivants, où les CD sont postposées au N :

- (40) *René, quant à lui, adolescent, a vu les bombes tomber sur Vaise. (Le Parisien, 29-05- 2003)*

- (41) *Depuis qu'il servait à Monsieur Van Herzog de valet de chambre, ses sentiments envers ce roide vieillard devenaient plus affectueux, plus filiaux certes qu'ils ne l'avaient été pour son propre père, dont il n'avait jamais reçu, enfant, que ça et là une gifle ou deux. (Yourcenar, M., Un homme obscur, 1982, pp.996-997)*

Inversement, un prédicat<sub>L</sub> perd sa valeur circonstancielle en post position :

- (42) *Mon père, architecte, avait ... → Quand il était architecte, mon père avait...*

- (43) *Max, carriériste, ne pensait qu'à réussir → Quand il était carriériste, Max ne pensait qu'à réussir.*

Fait encore plus remarquable : les prédicats d'âge conservent leur capacité d'ancrage même en position d'épithète immédiatement postposé, sans aucune marque de ponctuation, ainsi que dans l'incise :

- (44) *Témoin de moralité, la sexagénaire se souvient de son neveu enfant, un départ dans la vie sur fond de violences physiques et morales. (Le Parisien, 16-05-2002)*

(45) « On m'a volé mon enfance », affirme-t-il adulte. (*Le Monde*, 25-05-2003)

On peut objecter qu'un N de profession peut assumer la même fonction dans le même contexte (46) :

(46) *Je me souviens de mon neveu architecte/carriériste* → *Je me souviens de mon neveu quand il était architecte/ carriériste.*

En effet, pour être plus précis, il faut observer que si l'ambiguïté n'existe pas pour l'interprétation circonstancielle d'un prédicat d'âge, les prédicats<sub>L</sub> oscillent entre la valeur temporelle et qualitative (47).

(47) *Je me souviens de mon neveu architecte* → *Je me souviens de mon neveu qui est architecte.*  
→ *Je me souviens de mon neveu quand il était architecte.*

Il existe tout de même un exemple, où les prédicats<sub>L</sub> ne peuvent pas apparaître dans la position occupée par un prédicat d'âge. Il s'agit d'une construction attributive spécifique parce qu'elle est formée par un verbe à élargissement attributif<sup>16</sup>:

(48) *Le roi du reggae chante enfant les standards du mento*<sup>17</sup>, avant de passer au ska. (*Le Telegramme*, 11-08-2002)

(49) \**Le roi du reggae chante carriériste/généreux les standards du mento, avant de passer au ska.*

Pour résumer, on peut dire que le cas des prédicats<sub>XL</sub> est le plus clair : étant donné que la durée de leur instanciation est maximale par rapport à la durée de l'individu, ils ne peuvent jouer qu'un rôle déterminatif ou qualitatif dans cette position. Inversement, les prédicats<sub>L</sub> oscillent entre la valeur déterminative et la valeur temporelle. Cette dernière est conditionnée par l'absence de détermination, la position syntaxique (de préférence frontale) et le marquage typographique (entre virgules pour la position post nominale). Selon nous, la valeur qualitative est privilégiée pour les prédicats<sub>L</sub>. Enfin, en ce qui concerne les prédicats d'âge, ils conservent une valeur circonstancielle même en position attributive. Comment expliquer le fait que ces prédicats conservent leur capacité d'ancrage temporel même dans des positions syntaxiques réservées en général à la qualification nominale ?

#### 4.3. Bilan provisoire

Le lien entre les prédicats d'âge et les prédicats<sub>XL</sub> peut apporter un élément de réponse. Rappelons que la CD se caractérise par une relation de coréférence avec le sujet dans la principale. Les constructions attributives, elles, expriment une caractéristique (état, propriété ou catégorisation)<sup>18</sup>. En fait, le lien d'identité entre le prédicat d'âge et le sujet de la phrase est un lien de coréférence un peu particulier. Du fait qu'un prédicat d'âge ne couvre qu'une partie de la vie d'un individu, l'interprétation circonstancielle impose un calcul temporel par rapport au moment de l'énonciation. Ce calcul est possible grâce à l'essence « biologique » des prédicats d'âge. D'un côté, il n'y a pas de changement sortant lors du changement d'âge. De l'autre, les prédicats d'âge forment un groupe unique, dont les éléments sont ordonnés linéairement et que chaque individu parcourt de manière unidirectionnelle pendant sa vie. En effet, il est impossible d'envisager l'exemple suivant dans un autre ordre que celui qui reflète la croissance humaine :

<sup>16</sup> La plupart du temps l'attribution est construite avec les verbes copules type *être, devenir, sembler*, etc. Les verbes à élargissement copulatif, transitifs ou intransitifs, figurent occasionnellement dans les constructions avec un attribut du sujet.

<sup>17</sup> Le *mento* est la première musique populaire jamaïcaine, ainsi qu'une danse.

<sup>18</sup> Cf. Riegel, Pellat&Reboul (2009 : 419).

(50) *Enfin, voici : Je pense à moi-même : l'enfant, l'adolescent à capuchon, l'homme d'Indochine, et, aujourd'hui, celui de Singapour au seuil de la mort ; (Malraux, A., Antimémoires, 1976, pp.343)*

\* ?*Enfin voici : Je pense à moi-même : l'adolescent à capuchon, l'homme d'Indochine, l'enfant, et<sup>19</sup>, aujourd'hui, celui de Singapour au seuil de la mort ;*

Avec d'autres prédicats<sub>L</sub>, comme certains adjectifs ou les N de professions, il n'y a aucune contrainte d'ordre. Partant, on pourrait dire qu'avec les prédicats d'âge, il ne s'agit pas d'avoir un sujet auquel nous assignons deux prédications (principale et seconde) comme dans *Contente, Marie s'est endormie* (= *Marie est contente/ Marie s'est endormie*) ; il s'agit plutôt de situer la prédication principale dans un intervalle de l'existence du sujet.

## 5. Conclusion

Notre point de départ était le besoin d'affiner la typologie initiale de Martin, plus précisément la distinction des prédicats stables en prédicats<sub>XL</sub> et prédicats<sub>L</sub>. Nous avons vu que les deux critères d'origine – celui de la durée d'intervalle et la (non) réversibilité – étaient insuffisants. Après discussion et sur la base de l'analyse de noms qui renvoient à des phases de l'existence humaine, nous avons isolé un cas intermédiaire de prédicats (les prédicats d'âge) qui partagent à la fois des propriétés avec les prédicats<sub>XL</sub> et les prédicats caractérisants. Nous avons consolidé la frontière entre les prédicats<sub>XL</sub> et les prédicats caractérisants par un critère supplémentaire : seuls les derniers sont susceptibles d'apparaître dans des structures agentives. En revanche, la capacité des prédicats d'état de jouer le rôle d'un circonstant temporel a mis en évidence que, si leur classification en termes d'intervalles temporels se révèle aussi innovante que commode, elle ne suffit pas, à elle seule, à rendre compte de leur diversité. Les observations ainsi faites, même lapidaires, dessinent les pistes d'investigations futures : y a-t-il une corrélation entre le temps d'instanciation d'un prédicat et le lien entre la propriété qu'il dénote avec l'individu ?

## 6. Bibliographie

- AMOURETTE, Céline, «Sémantique temporelle de quelques constructions appositives.» in APOTHELOZ B., COMBETTES B.&NEVEU Fr. (éd.), *Les linguistiques du détachement. Actes du colloque internaional de Nancy (7-9 juin 2006)*, Berne, Peter Lang, pp. 33-49.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, «Article zéro et structuration d'événements» in CHAROLLES M., FISHER, S.&JAYEZ J. (éd.), *Le discours : représentations et interprétations*, Nancy, PU, 1990, pp. 265-295.
- COMBETTES, Bernard, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys, 1998.
- JOSE, Laurence, «Noms temporels et adjectifs déictiques.» in *Cahiers Chronos*, 11, 2003, pp. 211-222.
- MARTIN, Fabienne, *Les prédicats statifs. Etude sémantique et pragmatique*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- MARTIN, Fabienne, *Prédicats statifs, causatifs et résultatifs en discours*. Thèse de doctorat, Bruxelles, 2006.
- MUSAN, Renate, "Tense, Predicates, and Lifetime Effects", in *Natural Language Semantics*, 5, 1997, pp. 271–301.
- NEVEU, Franck, "Les constructions appositives frontales et la structure informationnelle de l'énoncé", in FORSGREN, M., JONASSON, K. &KRONNING H., (éd.) *Prédication, assertion, information*, Stockholm, 1998.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF

---

<sup>19</sup> A condition que la conjonction exprime une valeur de succession chronologique.